



COMPTE-RENDU

Réunion du Bureau Directeur le lundi 12 Janvier 2015, 20h30, salle du Centre Socioculturel de Vouillé.

Présents : Jean CHARLES, Jacques OTRUQUIN, Guy POUSSET, Christiane FROGER, Gérard RICHARD, Jean-Paul TROUVE, Régis BREGEON, Jean-Yves AUGUSTE, Alain MONNEREAU, Mireille JOURNAULT, Catherine NERISSON.

Excusées : Myriam IZARD, Nicole BESSERON, Janine PIRONNEAU, Marie-Agnès REAU

Ordre du jour :

- Procuration sur compte Crédit Agricole,
- Procuration sur compte Caisse d'Epargne,
- Assurances de l'association,
- Questions Diverses.

Jean-Paul TROUVE, Président du Comité Directeur remercie l'ensemble des participants de leur présence.

➤ Procuration sur compte Crédit Agricole.

Après délibération, le conseil d'administration de l'association MIL'PAT, siège social : rue du stade à Vouillé, réuni le 12 Janvier 2015, salle du centre socioculturel de Vouillé, sous la présidence de M. Jean-Paul TROUVE, donne pouvoir de faire fonctionner le compte n° 40085015111 de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, agence de Vouillé, aux personnes suivantes :

- M. Jean-Paul TROUVE en tant que Président de l'association MIL'PAT,
- M. Jean CHARLES en tant que Vice Président (1),
- Mme Marie Agnès REAU en tant que Vice Présidente (2),
- M. Régis BREGEON en tant que Trésorier,
- Mme Mireille JOURNAULT en tant que Trésorière adjointe,
- M. Gérard RICHARD en tant que Responsable des chemins,
- M. Guy POUSSET en tant que membre actif.

Qui pourront agir séparément.

De faire toutes opérations concernant le fonctionnement du compte ouvert dans les livres de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou sous le n° : 40085015111 et notamment de :

- Déposer toutes sommes, à vue ou à échéance, tous titres, les retirer soit en totalité, soit en partie.
- Faire tous emplois de fonds et opérer toutes ventes de titres, de valeurs et en toucher le prix.
- Signer tous chèques, billets, reçus, ordres de virement, ordres de bourses, bordereaux d'encaissement et de versement et généralement toutes pièces quelconques.
- Endosser et acquitter tous chèques, billets et autres effets de commerces et domicilier tous paiements.
- Se faire communiquer toutes pièces et renseignements concernant les opérations enregistrées sur le compte sans exception ni réserve.
- Clôturer le compte.

Les pouvoirs conférés par la présente délibération seront valables jusqu'à révocation expresse notifiée à la Caisse Régionale de Crédit Agricole susdite.

➤ Procuration sur compte Caisse d'Epargne.

Après délibération, le conseil d'administration de l'association MIL'PAT, siège social : rue du stade à Vouillé, réuni le 12 Janvier 2015, salle du centre socioculturel de Vouillé, sous la présidence de M. Jean-Paul TROUVE, donne pouvoir de clôturer le compte n° 00414322766 60, de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, agence de Neuville de Poitou, aux personnes suivantes :

- M. Régis BREGEON en tant que trésorier de l'association MIL'PAT,
- M Jacques OTRUQUIN membre actif et précédent trésorier de l'association MIL'PAT.

➤ Assurances de l'association.

- Dans le cadre de l'assurance des membres bienfaiteurs lors des rencontres de l'association MIL'PAT, ces derniers seront identifiés, en tant que membres bienfaiteurs, sur la liste des adhérents de l'association.
- Le responsable d'une randonnée avertira, avant le départ de celle-ci, le ou les invité(s) exceptionnels que le parcours se fera aux risques et périls de l'invité(s). Cet avertissement se fera devant témoin(s).

➤ Questions Diverses.

- Vœux de la commune de Vouillé le vendredi 16 Janvier ; Christiane représentera le MIL'PAT
- Repas des baliseurs le samedi 21 Février 2015, Alain nous prépare un petit salé lentilles, salade de fruits, broyés de Marie Agnès,
 - Jean-Yves : Vouvray
 - Jean-Paul : Cassis
 - Catherine : Gobelets FFR
 - Gérard : approvisionnement des ingrédients pour Alain.
 - le vin, je ne sais plus qui

Fin de Compte rendu

Le président
Jean-Paul TROUVE



Le secrétaire
Jean-Yves AUGUSTE



Ordre du Jour : - La nouvelle assurance MDS (Mutuelle des sportifs) – Prix des licences – Bilan associations en fête – Les dates de séjour – La réservation des salles (caution) – La formation correspondant Tourisme de Alain Monnereau auprès du Comité Départemental – Questions diverses